

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le douze novembre deux mil dix-huit s'est réuni à la Mairie le vingt novembre deux mil dix-huit à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Étaient présents : Messieurs Alain MORANCAIS, Fabien MAISONNEUVE, Jean-Philippe RENAUDIN, Christian HURTELOUP. Mesdames Isabelle CREACH, Stéphanie CHAMAN, Françoise LEGRAND, Manuella HAMARD.

Absents excusés : Monsieur Pierre GOUYÉ pouvoir à Monsieur Jean-Philippe RENAUDIN
Messieurs Jean-Luc HAUTEVILLE, Bertrand CREPEAU

Absents non excusés : Messieurs Maxime LEPLAT, Fabien HUPENOIRE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Philippe RENAUDIN

Le conseil municipal approuve le compte rendu précédent à l'unanimité.

CHEMIN DES CERELLES

Monsieur le Maire propose la mise en voirie intercommunale du chemin des Cerelles.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

APPROBATION RAPPORT ANNUEL 2017 ARS

Monsieur le Maire informe du rapport annuel de l'ARS, les conseillers ayant reçu le rapport en amont.

Le conseil municipal en a pris en connaissance.

APPROBATION RAPPORT ANNUEL 2017 QUALITÉ SERVICE

Monsieur le Maire informe du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public, les conseillers ayant reçu le rapport en amont.

Le conseil municipal en a pris en connaissance.

DELIBERATION TARIFAIRE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe que la dernière délibération tarifaire du coût du raccordement assainissement date de 2012, et qu'il est important d'en prendre une plus récente.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le prix et de laisser le tarif à 600 €uros.

RADAR PEDAGOGIQUE

Monsieur le Maire propose l'installation de radars pédagogiques sur la commune. Il indique qu'il y a une possibilité de subvention avec les amendes de police sur l'année 2019.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité sur le principe.

PROMESSE DE DON TELETHON

Monsieur le Maire donne lecture du courrier pour la promesse de don au Téléthon et rappelle que cette année le Téléthon a lieu les 07 et 08 décembre.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité de verser 50 €uros.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Françoise LEGRAND demande le déplacement du panneau « fin 30 km/h ». L'emplacement reste à déterminer et il faut voir avec le département.
- Logement au-dessus de la mairie. Monsieur le Maire informe que le logement est attribué à Monsieur Jérémy DRONNE (état des lieux le 01 décembre).
- Logement 2 route de Château-du-Loir : Madame Marion SETTIER quitte le logement le 08 décembre. Il va être mis en location.
- Réveil de Verneil : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu pour fêter les 70 ans de l'association. Il est demandé une coupe pour remercier les participants. Le conseil municipal accepte.
- CREPSSE : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu qui informe que le cross a lieu mardi 04 décembre à partir de 13h30 sur la commune de Saint-Pierre-De-Chevillé. La subvention 2018 a été versée. Il demande également une subvention pour 2019. Un dossier de demande de subvention sera envoyé.
- Éclairage public : Monsieur le Maire informe avoir eu rendez-vous avec Monsieur HAMELIN pour faire une analyse de l'éclairage existant. Une réflexion doit être menée sur le choix des futurs lampadaires.
- Il est demandé une signalisation route des « Landes » et « Pierrelée », car actuellement il n'y a aucune signalisation. Il va être vu ce point avec la communauté de communes.
- Il a été fait une proposition de championnat cycliste le 09 juin 2019 sur la commune de Lavernat. Il faut voir avec la société cycliste s'ils sont d'accord.
- Révision de la liste électorale : Réunion le 08 décembre 2018 à 10h

- Date des vœux du Maire : Mardi 15 janvier à 19h
- Comice 2019 : Un comité de Pilotage a été mis en place, monsieur Christian HURTELOUP en est le président. Une rando ferme aura lieu le jeudi 30 mai.
- Une réflexion est à mener pour renommer l'actuel « Terrain de jeux ».

Clôture de la séance à 21h53. Prochaines date de conseil le 18 décembre.

Les prochains conseils municipaux auront lieu à 20h00.